

Comptes administratifs 2023

Présentation brève et synthétique

Préambule

Etabli par l'ordonnateur (le maire), le **compte administratif (CA)** retrace les opérations d'exécution du budget.

Le CA permet de **comparer les prévisions initiales et les réalisations effectuées au cours de l'exercice**, tant pour les dépenses que pour les recettes.

Le **compte de gestion**, établi par le comptable, présente des résultats strictement identiques au compte administratif.

Les comptes sont établis **pour le budget principal « Ville » et pour le budget annexe « Hébergements touristiques »**.

Budget principal « Ville »

Présentation du compte administratif 2023

Section de fonctionnement

Dépenses

Accusé de réception en préfecture
 001-210102638-20240307-DB2024-03-07-02-DE
 Date de télétransmission : 14/03/2024
 Date de réception préfecture : 14/03/2024

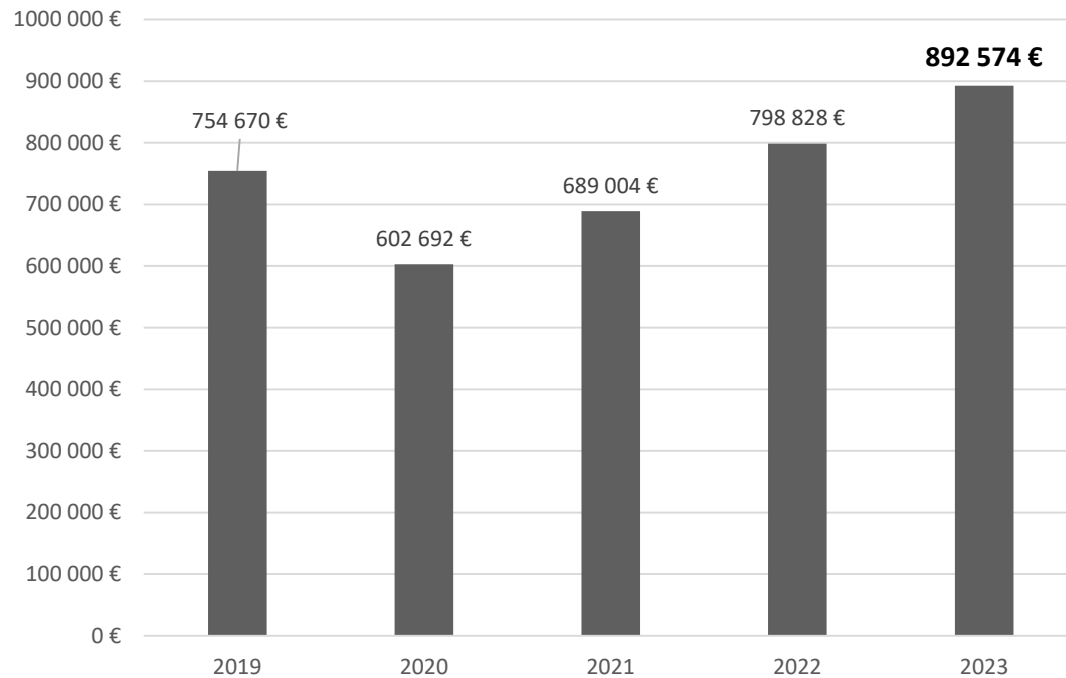
DÉPENSES			
CHAPITRE	OBJET	PRÉVISIONNEL 2023	CA 2023
	TOTAL	3 499 320,89 €	2 753 203,52 €
011	Charges à caractère général	950 000 €	892 574,18 €
012	Charges de personnel	1 350 000 €	1 293 281,75 €
014	Atténuations de produits	3 000 €	1 793 €
022	Dépenses imprévues	0 €	0 €
65	Autres charges de gestion courante	425 600 €	333 032,79 €
66	Charges financières	35 000 €	35 000 €
67	Charges exceptionnelles	4 000 €	2 946,96 €
68	Dotations aux amortissements / provisions	300 €	139,20 €
	Dépenses réelles	2 767 900 €	2 558 767,88 €
042	Opérations d'ordre entre sections	195 000 €	194 435,64 €
023	Virement à la section d'investis.	536 420,89 €	

Des dépenses réelles inférieures de 209 000 € aux prévisions

Evolution des principaux postes de dépenses

Accusé de réception en préfecture
001-210102638-20240307-DB2024-03-07-02-DE
Date de télétransmission : 14/03/2024
Date de réception préfecture : 14/03/2024

CHARGES A CARACTERE GENERAL



Une hausse de 18% sur 2019-2023, qui reste contenue au regard de l'inflation sur la période (de l'ordre de 14%)

► Un contexte d'inflation qui impacte de nombreux achats de la collectivité :

- Energie (les dépenses de gaz ont augmenté de 18 000 € en 2022 à 32 000 € en 2023).
- Contrats de prestations de services, notamment en restauration scolaire, entretien et maintenance, avec l'application de formules de révision.
- Matériels, petits équipements et fournitures.

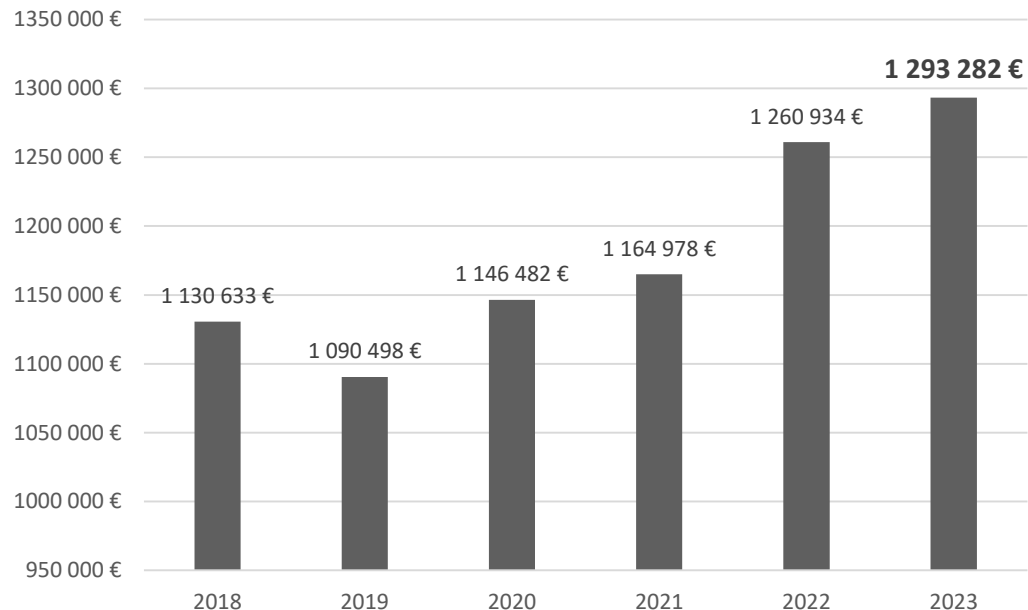
► Des hausses spécifiques sur certains postes :

- Plusieurs interventions sur les véhicules des services techniques (changement de pneus et réparations, à hauteur de 20 000 €).
- Annonces légales, en lien avec deux appels d'offres passés en 2023, à hauteur de 4 000 €.

Evolution des principaux postes de dépenses

Accusé de réception en préfecture
001-210102638-20240307-DB2024-03-07-02-DE
Date de télétransmission : 14/03/2024
Date de réception préfecture : 14/03/2024

DEPENSES DE PERSONNEL

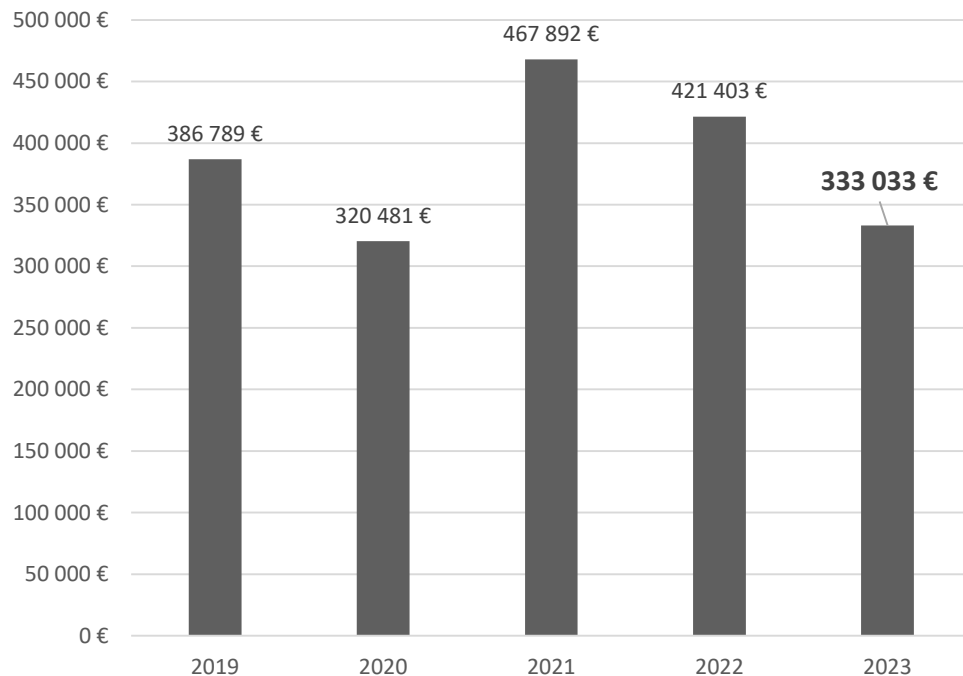


- ▶ **Depuis 2020, une hausse cohérente des dépenses de personnel, en lien avec :**
 - Les mesures de revalorisation décidées par l'Etat (point d'indice, SMIC, reclassement et mesures dites « bas de grille »).
 - Les objectifs de renforcement des services, nécessaire au développement des services à la population et à la conduite de projets structurants.
- ▶ **Une augmentation limitée à 2,5% en 2023 :**
 - Malgré les mesures décidées par l'Etat (+ 12 000 €),
 - En raison notamment de postes demeurés non pourvus pendant un délai de 4 à 6 mois (difficultés de recrutement).

Evolution des principaux postes de dépenses

Accusé de réception en préfecture
001-210102638-20240307-DB2024-03-07-02-DE
Date de télétransmission : 14/03/2024
Date de réception préfecture : 14/03/2024

CHARGES DE GESTION COURANTE

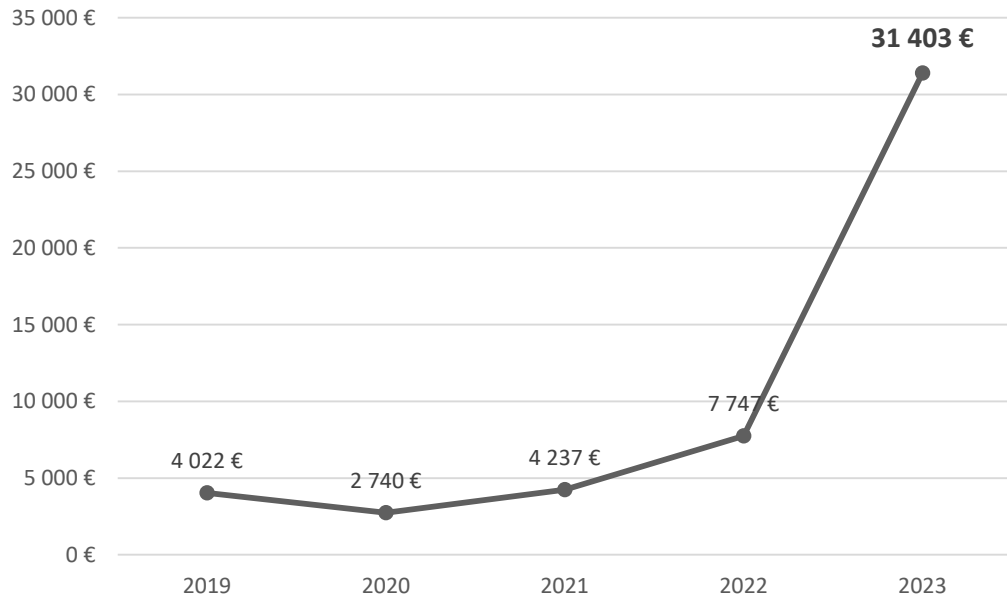


- ▶ Une diminution de la subvention au budget annexe « Hébergements touristiques », en raison de la fermeture du camping Les Mûriers (- 25 000 €). De manière générale, ce chapitre budgétaire fluctue en fonction du montant de la subvention au budget annexe.
- ▶ Une réduction exceptionnelle de la cotisation au SIEA (- 63 000 €), du fait de l'application du bénéfice **ARENH** sur les consommations d'éclairage public (une partie du prix de l'électricité est calculée aux conditions de l'ARENH, Accès Régulé à l'Energie Nucléaire Historique, conditions favorables lorsque les prix de marché sont élevés).

Principales charges de gestion courante : indemnités des élus et cotisations afférentes, subventions aux associations locales, contributions à l'école privée (forfait communal), au SIEA et au service incendie (allocation vétéran), subventions au CCAS et au budget annexe « Hébergements touristiques ».

Evolution des principaux postes de dépenses

INTERETS D'EMPRUNTS (hors ICNE, Intérêts Courus Non Echus)



La réalisation des nouvelles écoles Mick Micheyl se traduit dans le montant des intérêts d'emprunts :

- ▶ La **stratégie de désendettement menée sous le précédent mandat** avait conduit à une **quasi-extinction des intérêts d'emprunt**, permettant à la Commune de disposer d'une capacité d'emprunt pour mener à bien l'opération de reconstruction des deux écoles publiques Mick Micheyl.
- ▶ La **hausse des charges financières en 2023 est liée à l'emprunt de 1,5M€ contracté fin 2022**, destiné à boucler le financement de la reconstruction de l'école élémentaire. 2 échéances trimestrielles ont été mandatées en 2023.

Section de fonctionnement

Recettes

Accusé de réception en préfecture
 001-210102638-20240307-DB2024-03-07-02-DE
 Date de télétransmission : 14/03/2024
 Date de réception préfecture : 14/03/2024

RECETTES			
CHAPITRE	OBJET	PRÉVISIONNEL 2023	CA 2023
	TOTAL	3 499 320,89 €	3 610 081,89 €
013	Atténuations de charges	5 000 €	44 860,08 €
70	Produits des services	198 000 €	242 807,11 €
73	Impôts et taxes	2 214 000 €	2 372 598,68 €
74	Dotations - Participations	800 000 €	835 574,69 €
75	Autres prod. Gestion courante	45 000 €	55 735,07 €
77	Produits exceptionnels	1 000 €	55 723,42 €
	Recettes réelles	3 263 000 €	3 607 299,05 €
042	Opérations d'ordre entre sections	3 000 €	2 782,84 €
002	Résultat reporté	233 320,89 €	

Des recettes réelles supérieures de 344 000 € aux prévisions

Répartition des recettes par nature

PRODUITS DES SERVICES

(restauration scolaire et accueil périscolaire, concessions funéraires, redevances antennes relais Orange, La Plage...)

- **6,8 % des recettes réelles** -

PRODUITS EXCEPTIONNELS

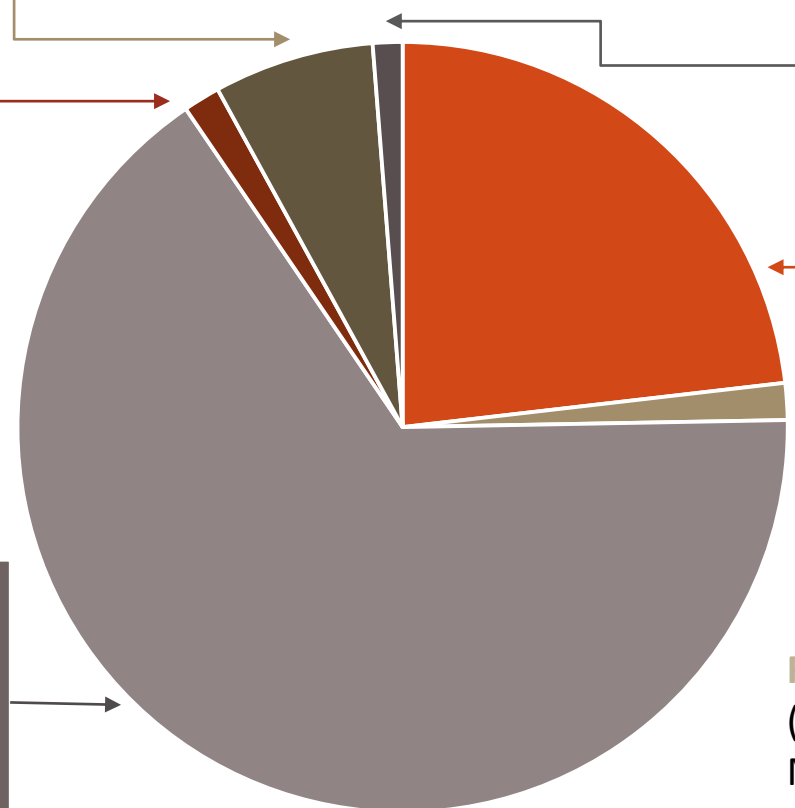
(remboursements électricité au titre de l'ARENH, sinistres, cession...)

- **1,5 % des recettes réelles** -

RECETTES FISCALES

(taxes foncières, attribution de compensation de la CCVSC, taxe d'électricité, droits de mutation, droits de place)

- **66 % des recettes réelles** -



REMBOURSEMENTS DE FRAIS DE PERSONNEL
(maladie professionnelle, maladie ordinaire...)

- **1,2 % des recettes réelles** -

DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS

(dotations de l'Etat, FCTVA sur les dépenses d'entretien, allocations compensatrices, aides CAF...)

- **23 % des recettes réelles** -

REVENUS DES IMMEUBLES

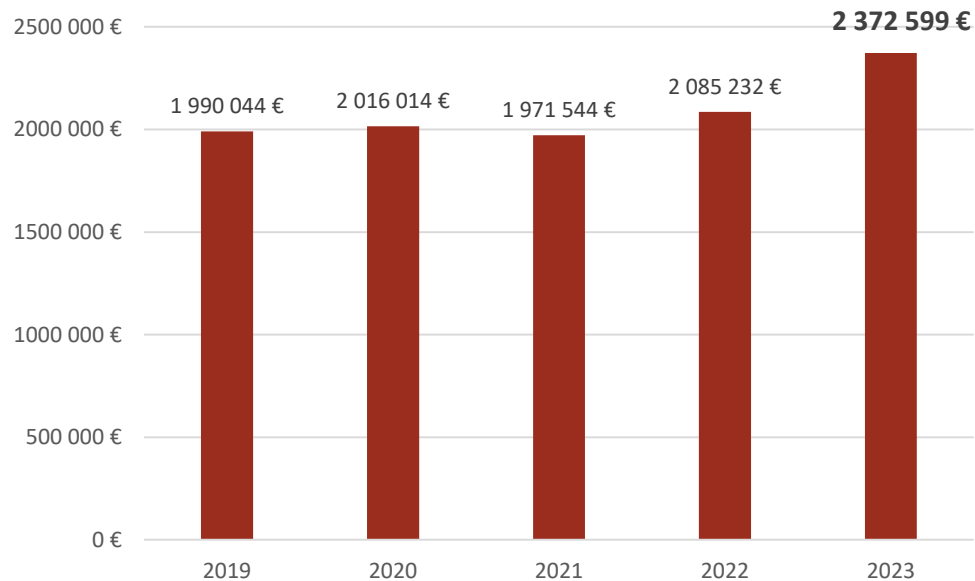
(loyers Gendarmerie, appartement place du Marché, salle des fêtes...)

- **1,5 % des recettes réelles** -

Evolution des principales sources de recettes

Accusé de réception en préfecture
001-210102638-20240307-DB2024-03-07-02-DE
Date de télétransmission : 14/03/2024
Date de réception en préfecture : 14/03/2024

RECETTES FISCALES



Des recettes fiscales dynamiques,
en raison de plusieurs facteurs

▶ Le produit des taxes foncières et d'habitation en hausse de 205 000 € :

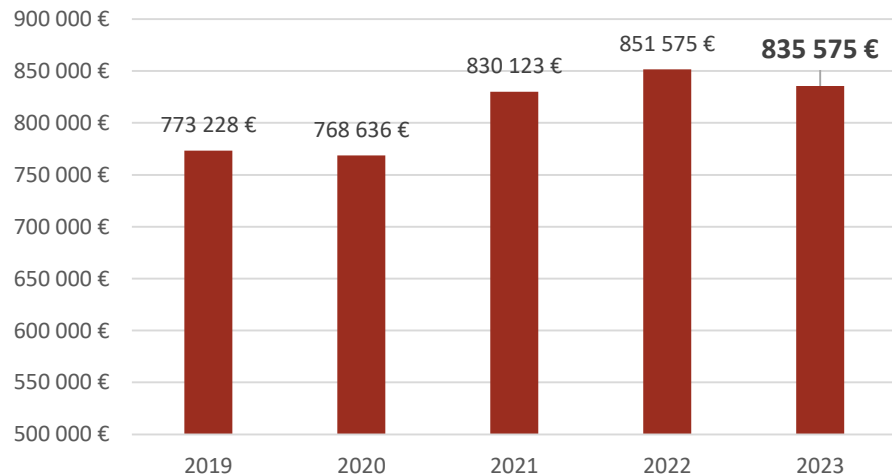
- Ce produit s'élève à 2,03 M€, soit 85% des recettes fiscales.
- La hausse constatée en 2023 résulte de :
 - La revalorisation des valeurs locatives des locaux industriels et d'habitation décidée par l'Etat (+7,1%) : + 141 000 €.
 - L'évolution physique des bases : + 20 000 €.
 - Le relèvement d'1 point du taux de la taxe sur le foncier bâti et de 0,47 point du taux de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et les logements vacants : + 44 000 €.

▶ Une hausse exceptionnelle des droits de mutation : + 55 000 € (145 000 €, contre 90 000 € en 2022).

▶ Une hausse notable de la taxe sur l'électricité : + 27 000 € (125 000 €, contre 98 000 € en 2022).

Evolution des principales sources de recettes

DOTATIONS, PARTICIPATIONS ET SUBVENTIONS

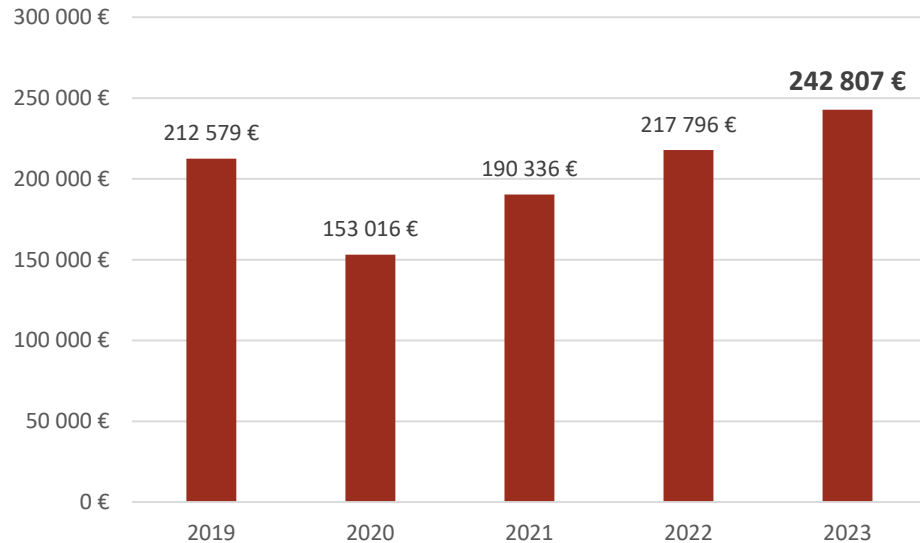


Des recettes en léger recul
(-16 000 €)

- ▶ **Un recul essentiellement dû à la chute des aides de la CAF :**
 - Le montant des aides perçues en 2022 (64 000 €) revêtait pour partie un caractère exceptionnel (passage du « Contrat Enfance Jeunesse » à la « Convention Territoriale Globale », bonification d'aide, soutien au projet « Ecole et périscolaire pour tous »).
 - En 2023, la composition du service Périscolaire n'a pas permis de prétendre au soutien financier de la CAF. Les aides s'élèvent à 19 000 €, uniquement constituées de soldes dus au titre de 2022.
- ▶ **Une progression des dotations de l'Etat limitée à 2,8%, en-deçà de l'inflation (4,9%) :**
 - Un montant global de 696 000 € en 2023, contre 676 000 € en 2022.
 - Une progression uniquement portée par la Dotation de Solidarité Rurale (+ 22 000 €), la Dotation Forfaitaire et la Dotation Nationale de Péréquation étant en-deçà de leur niveau de 2022 (- 2 000 €).

Evolution des principales sources de recettes

PRODUITS DES SERVICES

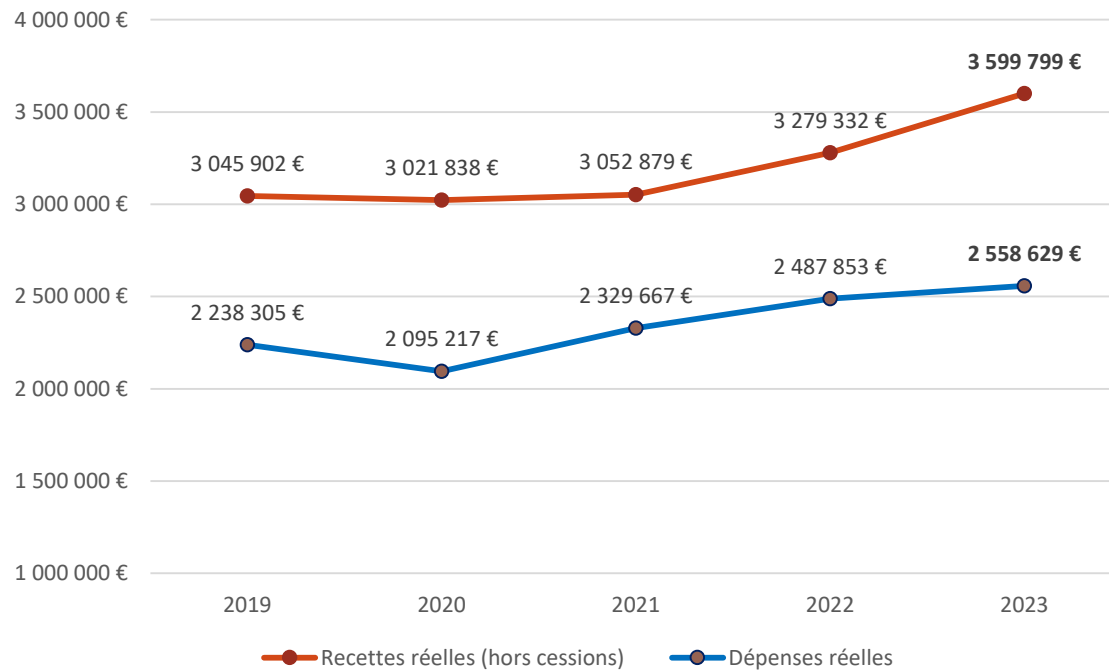


Une hausse régulière depuis 2020, les recettes étant pour l'essentiel constituées des participations des familles au service Périscolaire (73% des recettes)

AUTRES RECETTES

- ▶ Les **remboursements liés aux dépenses de personnel** (atténuations de charges) sont en **recul de 8 000 €**. Cependant, l'année 2022 avait enregistré un remboursement « exceptionnel » par l'Etat, d'un montant de 6 000 €, en compensation de la prime inflation versée à certains agents.
- ▶ Les **recettes de locations** sont en **légère progression (+ 6 000 €)**, en raison de la mise en location depuis novembre 2022 d'un bien communal, situé place du Marché.
- ▶ La **forte croissance des produits exceptionnels (+ 34 000 €)** résulte :
 - Du bénéfice du dispositif ARENH, qui a conduit à des remboursements de factures d'électricité (2022-2023) à hauteur de 37 000 €.
 - De la cession d'un broyeur, pour un montant de 7 500 €.

Analyse de l'évolution des recettes et dépenses réelles de fonctionnement

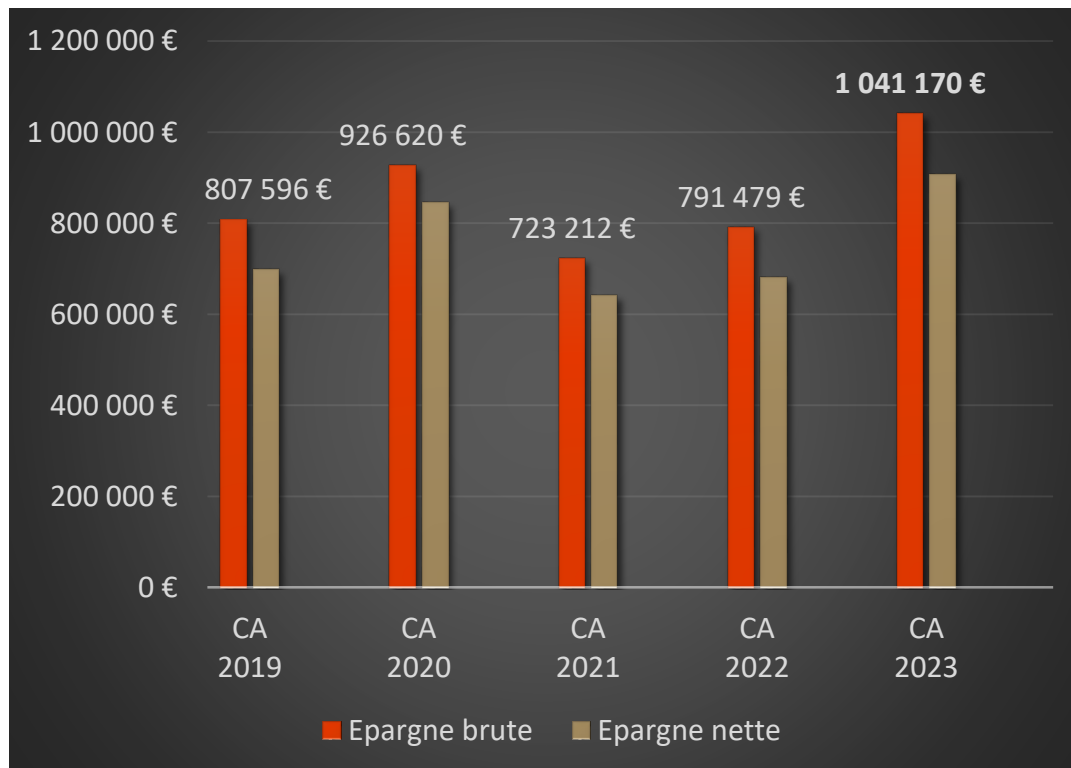


PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

- ▶ Une hausse maîtrisée des dépenses (+2,84 %).
- ▶ Une progression marquée des recettes (+9,7%).
- ▶ La nécessité de prendre en considération le **caractère exceptionnel** de la réduction de certaines dépenses (cotisation au SIEA) et de certaines recettes (dispositif ARENH, droits de mutation, taxe sur l'électricité).

Les recettes de cessions sont neutralisées, afin de permettre les comparaisons entre exercices budgétaires.

Analyse de l'évolution de la capacité d'autofinancement



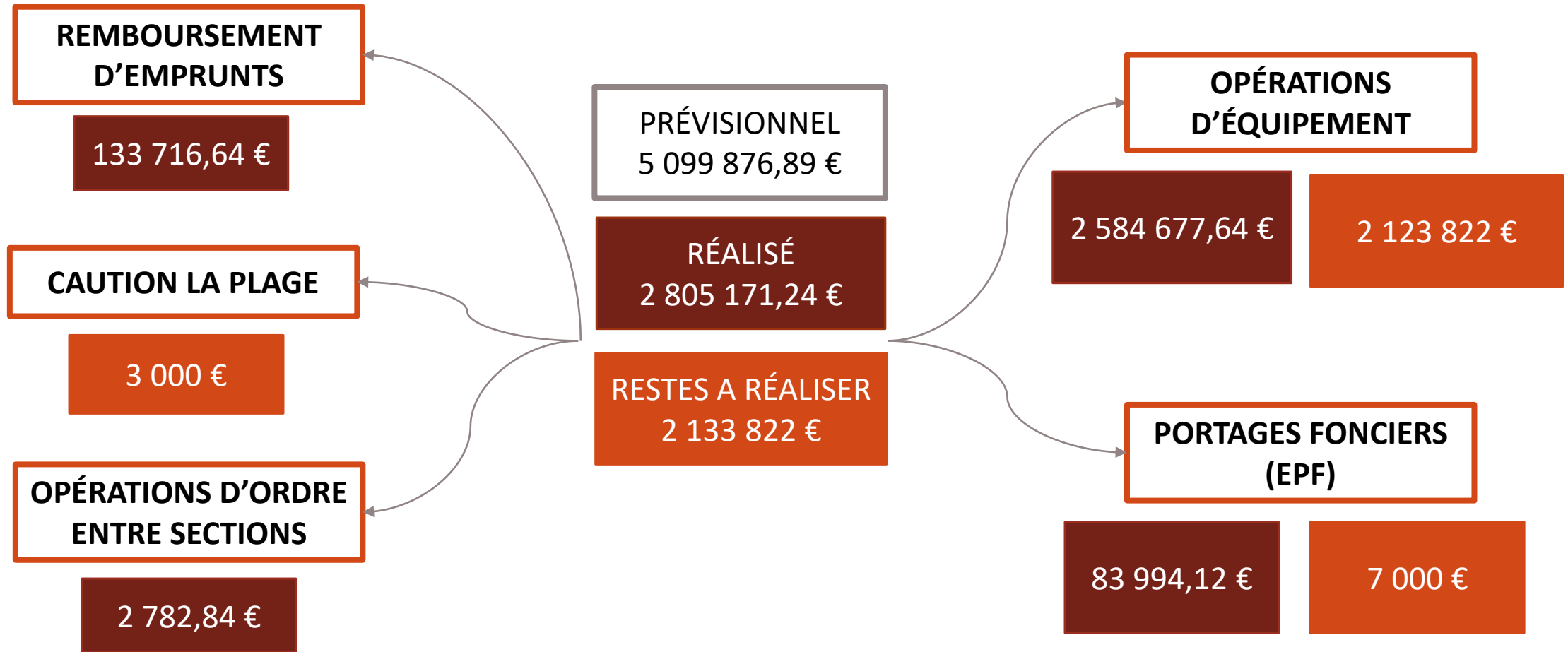
PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

- ▶ Portée par des recettes dynamiques, la **capacité d'autofinancement** est en **forte progression** par rapport à 2022.
- ▶ **Le niveau d'épargne, brute comme nette, atteint un niveau supérieur à celui de 2020.** Pour mémoire, l'année 2020 avait pour objectif de maximiser la capacité d'autofinancement, afin de donner une forte impulsion à la réalisation des investissements sur les années suivantes.

Epargne brute : recettes réelles de fonctionnement (hors cessions) – dépenses réelles de fonctionnement

Epargne nette : épargne brute – remboursement en capital des emprunts

Section d'investissement - Dépenses



Section d'investissement - Recettes

Accusé de réception en préfecture
001-210102638-20240307-DB2024-03-07-02-DE
Date de télétransmission : 14/03/2024
Date de réception préfecture : 14/03/2024

COUVERTURE D'AUTOFINANCEMENT

966 411,15 €

EMPRUNTS

1 500 000 €

98 000 €

CAUTION LA PLAGES

3 000 €

OPÉRATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS

194 435,64 €

PRÉVISIONNEL*
5 099 876,89 €

RÉALISÉ
3 915 555,41 €

RESTES A RÉALISER
412 200 €

SUBVENTIONS

590 162 €

314 200 €

FCTVA

530 948,70 €

TAXE D'AMÉNAGEMENT

130 597,92 €

**En recettes, le prévisionnel inclut le virement de la section de fonctionnement (536 420,89 €, non titré) et le résultat reporté (53 204,85 €).*

Opérations d'équipement structurantes

Accusé de réception en préfecture
001-210102638-20240307-DB2024-03-07-02-DE
Date de télétransmission : 14/03/2024
Date de réception préfecture : 14/03/2024

**GROUPE
SCOLAIRE**

DÉPENSES		
PRÉVISIONNEL	RÉALISÉ	RESTES À RÉALISER
3 561 946 €	2 110 777,18 €	1 451 168 €

Le groupe scolaire représente +80% des dépenses réalisées.

SUBVENTIONS			
FINANCEUR	PRÉVISIONNEL	RÉALISÉ	RESTES À RÉALISER
État	355 000 €	300 000 €	55 000 €
Région	104 000 €		104 000 €
Département	180 000 €	180 000 €	
CAF	64 000 €		64 000 €

**E
M
P
R
U
N
T
S**

- 1,5 M€ mobilisés en 2023 pour le financement de l'école élémentaire (Caisse d'Epargne).
- 98 000 € en restes à réaliser, pour le financement des locaux périscolaires (CAF, prêt associé à une subvention).

Opérations d'équipement structurantes

CENTRE-
BOURG

DÉPENSES		
PRÉVISIONNEL	RÉALISÉ	RESTES À RÉALISER
52 110 €	34 764 €	3 780 €

Etudes préalables ayant conduit à l'adoption du projet de renouvellement urbain et de confortement du centre et à la mise en place d'un périmètre de sursis à statuer

Autorisations de programme / Crédits de paiement

**SOBRIÉTÉ
ÉNERG.**

DÉPENSES	
PRÉVISIONNEL	RÉALISÉ
60 000 €	56 011,50 €

Remplacement des chaudières
du 29 rue des Minimes et du CTM
par des pompes à chaleur air-eau

**SITE DES
MINIMES**

DÉPENSES	
PRÉVISIONNEL	RÉALISÉ
125 000 €	114 159,51 €

- Changement du beffroi avec commande de cloches (travaux réalisés en 2022)
- Réfection du palier en pierre de l'escalier de la chapelle (travaux réalisés en 2022)
- Réfection de la calade (2022-2023)

Etude pour la restauration du clocher
(crédits à inscrire en 2024,
pas de RAR en AP/CP)

SUBVENTIONS

FINANCEUR	PRÉVISIONNEL	RÉALISÉ
État	18 000 €	18 988 €
Département	23 500 €	27 153 €

Opérations récurrentes

BÂTIMENTS ET TERRAINS

DÉPENSES			
OPÉRATION	PRÉVISIONNEL	RÉALISÉ	RESTES À RÉALISER
Année 2022	48 000 €	47 122,18 €	
Année 2023	25 500 €	10 692 €	14 220 €

Ex.

Mise en place
de contrôles d'accès
sur plusieurs
bâtiments municipaux

CADRE DE VIE

DÉPENSES			
OPÉRATION	PRÉVISIONNEL	RÉALISÉ	RESTES À RÉALISER
Année 2022	1 500 €	1 433,85 €	
Année 2023	4 000 €	2 673,48 €	1 175 €

Plantations
d'arbustes
et décorations
de Noël

Opérations récurrentes

VOIRIES ET RÉSEAUX

DÉPENSES			
OPÉRATION	PRÉVISIONNEL	RÉALISÉ	RESTES À RÉALISER
Année 2022	10 000 €	7 919,71 €	1 020 €
Année 2023	315 000 €	44 480,23 €	270 519 €

Ex.

Mise en sécurité
de l'accès au
restaurant scolaire

Mise en séparatif des réseaux
d'eaux pluviales et d'eaux usées
dans le secteur des Mûriers

RAR

MATÉRIELS ET OUTILLAGES

DÉPENSES			
OPÉRATION	PRÉVISIONNEL	RÉALISÉ	RESTES À RÉALISER
Année 2022	2 000 €	1 594,80 €	
Année 2023	22 400 €	12 397,63 €	9 626 €

Opérations récurrentes

Accusé de réception en préfecture
001-210102638-20240307-DB2024-03-07-02-DE
Date de télétransmission : 14/03/2024
Date de réception préfecture : 14/03/2024

SUBVENTIONS
SUR LES
OPÉRATIONS
DES ANNÉES
PRÉCÉDENTES

SUBVENTIONS				
OPÉRATION	FINANCEUR	PRÉVISIONNEL	RÉALISÉ	RESTES À RÉALISER
VANNES THERMOSTATIQUES (2022)	Etat	2 600 €	2 653 €	
	Département	2 600 €	2 653 €	
MAIRIE (R+1) (2022)	Etat	4 000 €	2 079 €	
ESPACES MUNICIPAUX ET ASSOCIATIFS (2021)	Etat	12 000 €	12 096 €	
	CCVSC	21 000 €	23 400 €	
SKATE-PARK (2021)	Région	14 000 €		14 000 €
29 RUE DES MINMES (2019)	Etat	21 140 €	21 140 €	

Autres opérations d'équipement

Accusé de réception en préfecture
001-210102638-20240307-DB2024-03-07-02-DE
Date de télétransmission : 14/03/2024
Date de réception préfecture : 14/03/2024

PARC DE LA
BATELLERIE

DÉPENSES		
PRÉVISIONNEL	RÉALISÉ	RESTES À RÉALISER
235 000 €	81 636,86 €	152 710 €

SUBVENTIONS

FINANCEUR	PRÉVISIONNEL	RÉALISÉ	RESTES À RÉALISER
CCVSC	15 000 €		15 000 €

ESP. PUBLIC
RUE DES
MINIMES

DÉPENSES		
PRÉVISIONNEL	RÉALISÉ	RESTES À RÉALISER
103 000 €	7 497,55 €	73 987 €

Autres opérations d'équipement

Accusé de réception en préfecture
001-210102638-20240307-DB2024-03-07-02-DE
Date de télétransmission : 14/03/2024
Date de réception préfecture : 14/03/2024

PUMP-
TRACK

DÉPENSES		
PRÉVISIONNEL	RÉALISÉ	RESTES À RÉALISER
108 000 €	945,60 €	107 054 €

SUBVENTIONS

FINANCEUR	PRÉVISIONNEL	RÉALISÉ	RESTES À RÉALISER
AGENCE NLE DU SPORT	34 000 €		34 200 €
ÉTAT	13 000 €		Dossiers en cours d'instruction
RÉGION	25 000 €		

ÉQUIP.
INFORMA-
TIQUES

DÉPENSES		
PRÉVISIONNEL	RÉALISÉ	RESTES À RÉALISER
25 700 €	17 020,55 €	6 417 €

Autres opérations d'équipement

Accusé de réception en préfecture
001-210102638-20240307-DB2024-03-07-02-DE
Date de télétransmission : 14/03/2024
Date de réception préfecture : 14/03/2024

VIDÉO-
PROTECTION

DÉPENSES		
PRÉVISIONNEL	RÉALISÉ	RESTES À RÉALISER
22 000 €	19 853,25 €	

SUBVENTIONS

FINANCEUR	PRÉVISIONNEL	RÉALISÉ	RESTES À RÉALISER
RÉGION (2021)	28 000 €		28 000 €

DÉV^T DU
TOURISME

DÉPENSES		
PRÉVISIONNEL	RÉALISÉ	RESTES À RÉALISER
9 500 €	732 €	

Autres opérations d'équipement

RÉSEAUX
ÉLECTRI-
FICATION

DÉPENSES		
PRÉVISIONNEL	RÉALISÉ	RESTES À RÉALISER
135 800 €	12 965,76 €	32 146 €

Extension de réseaux électriques :
9 725,76 €

Étude Mûriers / Parc des sports :
3 240 €

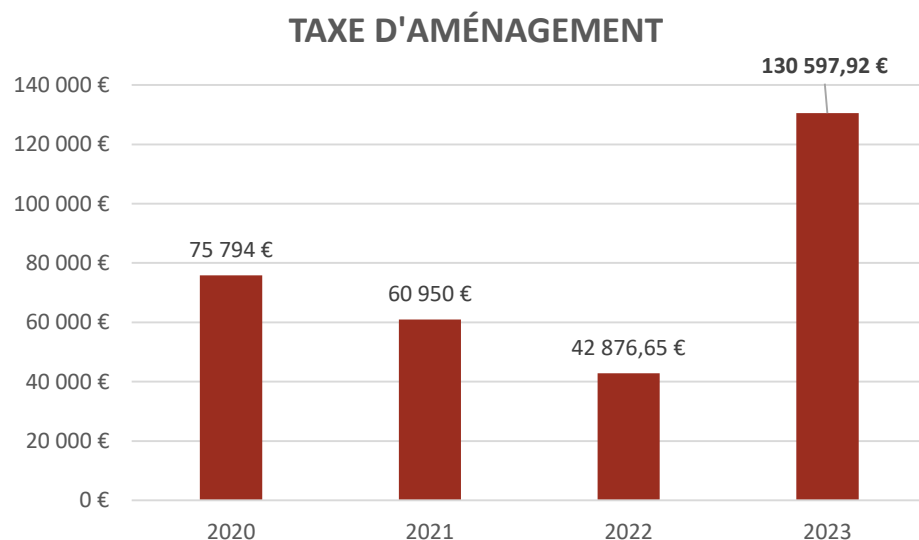
Extension de réseaux électriques :
29 746 €

Étude Mûriers / Parc des sports :
2 400 €

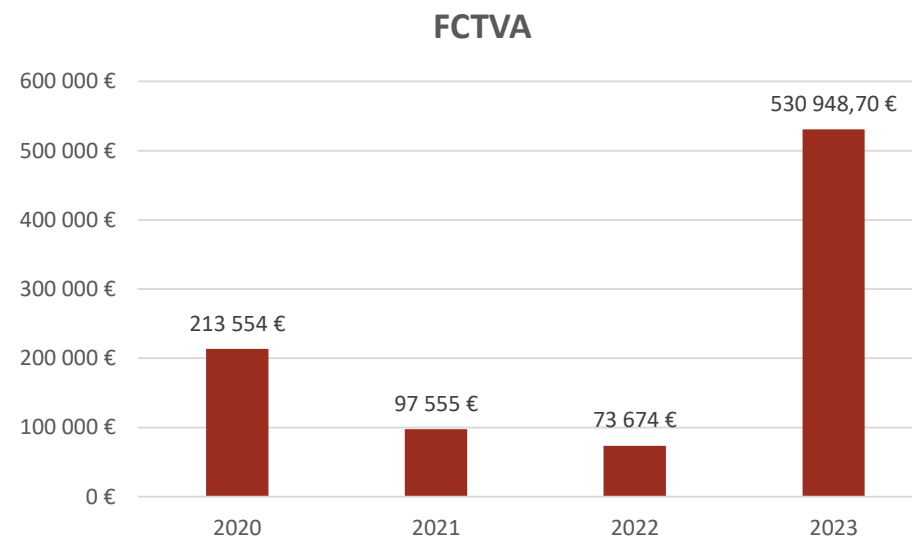
Recettes

Taxe d'aménagement et FCTVA

Accusé de réception en préfecture
001-210102638-20240307-DB2024-03-07-02-DE
Date de télétransmission : 14/03/2024
Date de réception préfecture : 14/03/2024



Des recettes de taxe d'aménagement en forte hausse, peu prévisibles en raison du décalage entre constructions et reversement effectif à la Commune



Une opération « Ecoles » qui dynamise les recettes de FCTVA (perçu en 2023 sur les dépenses 2021 liées à la construction de l'école maternelle)

Tableau de synthèse 2023

Section de fonctionnement

	DÉPENSES	RECETTES
Exercice 2023	2 753 203,52 €	3 610 081,89 €
Résultat de l'exercice 2023	+ 856 878,37 €	
Excédent des exercices antérieurs		233 320,89 €
Résultat de clôture 2023 (excédent final)	+ 1 090 199,26 €	

Tableau de synthèse 2023

Section d'investissement

	DÉPENSES	RECETTES
Exercice 2023	2 805 171,24 €	3 915 555,41 €
Résultat de l'exercice 2023	+ 1 110 384,17 €	
Excédent des exercices antérieurs		53 204,85 €
Résultat de clôture 2023	+ 1 163 589,02 €	
Restes à réaliser	2 133 822 €	412 200 €
Déficit final	- 558 032,98 €	

L'excédent final de fonctionnement (1 090 199,26 €) est destiné prioritairement à couvrir les besoins de financement de la section d'investissement.

Budget principal « Ville »

Affectation du résultat 2023

Le résultat de l'exercice 2023 fait l'objet d'une affectation au budget 2024.

Report en investissement (001)	1 163 589,02 € (résultat de clôture 2023 de la section d'investissement → recette d'investissement)
Affectation obligatoire à la section d'investissement (1068)	558 032,98 € (déficit final de la section d'investissement couvert par l'excédent final de la section de fonctionnement → recette d'investissement)
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (002)	532 166,28 € (excédent final de fonctionnement – affectation obligatoire à la section d'investissement → recette de fonctionnement)

Budget annexe

« Hébergements touristiques »

Présentation du compte administratif 2023

Section de fonctionnement

Dépenses

DÉPENSES			
CHAPITRE	OBJET	BP 2023	CA 2023
	TOTAL	203 445,97 €	159 077,41 €
011	Charges à caractère général	137 400 €	101 978,76 €
012	Charges de personnel	0 €	0 €
022	Dépenses imprévues	200 €	0 €
65	Autres charges de gestion courante	27 700 €	27 644,22 €
66	Charges financières	1 500 €	1 452,52 €
67	Charges exceptionnelles	500 €	83,97 €
	Dépenses réelles	167 300 €	131 159,47 €
042	Opérations d'ordre entre sections	28 000 €	27 917,94 €
023	Virement à la section d'investis.	8 145,97 €	

Des dépenses réelles inférieures de 40 000 € aux dépenses 2022

Section de fonctionnement

Recettes

Accusé de réception en préfecture
001-210102638-20240307-DB2024-03-07-02-DE
Date de télétransmission : 14/03/2024
Date de réception préfecture : 14/03/2024

RECETTES			
CHAPITRE	OBJET	BP 2023	CA 2023
	TOTAL	203 445,97 €	205 367,26 €
013	Atténuations de charges	0 €	0 €
70	Produits des services	70 000 €	77 483,38 €
73	Impôts et taxes	0 €	0 €
74	Dotations - Participations	95 000 €	95 000 €
75	Autres produits de gestion courante	0 €	0 €
77	Produits exceptionnels	0 €	30 384,79 €
	Recettes réelles	165 000 €	202 868,17 €
042	Opérations d'ordre entre sections	2 500 €	2 499,09 €
002	Résultat reporté	35 945,97 €	

Des recettes en forte progression par rapport au BP, en raison de recettes exceptionnelles

Site des Mûriers

Point budgétaire

Accusé de réception en préfecture
001-210102638-20240307-DB2024-03-07-02-DE
Date de télétransmission : 14/03/2024
Date de réception préfecture : 14/03/2024

PRINCIPAUX POSTES DE DÉPENSES

Eau	6 300 €
Electricité (site des Mûriers <u>et</u> parc des sports)	19 800 €
Gaz	400 €
Entretien, réparation, maintenance	750 €
Assurance	1 600 €
Taxes foncières	4 800 €
Divers	2 150 €
TOTAL	35 800 €

RECETTES EXCEPTIONNELLES

Remboursement de factures d'eau à hauteur de 6 000 €, suite à relevés des compteurs (facturation sur estimations).

Remboursement de factures d'électricité (2022-2023) à hauteur de 24 000 €, dans le cadre du « **bénéfice ARENH** » (Accès Régulé à l'Energie Nucléaire Historique → une partie du prix de l'électricité est calculée aux conditions de l'ARENH, favorables lorsque les prix de marché sont élevés).

Gîte Castel de Valrose

Résultat d'exploitation

Accusé de réception en préfecture
001-210102638-20240307-DB2024-03-07-02-DE
Date de télétransmission : 14/03/2024
Date de réception préfecture : 14/03/2024

Le résultat d'exploitation est calculé sans la subvention du budget principal.

DÉPENSES	PRÉVISIONNEL	RÉALISÉ
Charges à caractère général	95 700 €	66 218,57 €
Charges de personnel	0 €	0 €
Rente	27 700 €	27 644,22 €
Intérêts financiers	1 500 €	1 452,52
Autres	400 €	43,81 €
TOTAL	125 300 €	95 359,12 €
RECETTES	PRÉVISIONNEL	RÉALISÉ
Produits des services	70 000 €	77 482,71 €
Autres	0 €	327,60 €
TOTAL	70 000 €	77 810,31 €
RÉSULTAT 2023	- 55 300 €	- 17 548,81 €

PRINCIPAUX POSTES DE DÉPENSES

Eau	1 200 €
Electricité	700 €
Gaz	17 000 €
Conciergerie	17 500 €
Blanchisserie	4 400 €
Entretien de la piscine	2 200 €
Entretien des espaces verts	650 €
Nettoyage des locaux	8 000 €
Commercialisation (Gîtes de France)	9 300 €
Entretien, réparation, maintenance	1 500 €
Assurance	500 €
Taxes foncières	1 500 €

Gîte Castel de Valrose

Résultat d'exploitation

CARACTÉRISTIQUES DES DÉPENSES

- Des prestations externalisées, à hauteur de 42 000 €.
- Une forte hausse des dépenses de gaz, dont les tarifs ont été multipliés par 3.
- Une rente annuelle > 27 000 €.

TAUX D'OCCUPATION

172 nuits louées, soit un taux d'occupation de **56%**.

RÉSULTAT 2023
- 17 500 €

UN RÉSULTAT SUPÉRIEUR
AUX PRÉVISIONS DU BP (- 55 300 €)

- Des charges à caractère général maîtrisées (- 30 000 €).
- Des recettes qui ont dépassé les prévisions (+ 7 000 €).

UN RÉSULTAT SUPÉRIEUR
À 2022 (- 35 000 €)

En 2022, l'ouverture était limitée à **7 mois**, contre **11** en 2023.

Section d'investissement

Dépenses

Accusé de réception en préfecture
001-210102638-20240307-DB2024-03-07-02-DE
Date de télétransmission : 14/03/2024
Date de réception préfecture : 14/03/2024

N° de chapitre ou d'opération		Prévisionnel (BP - RAR 2022 - DM)	Réalisé 2023	RAR 2023
	TOTAL DEPENSES	58 308,94 €	16 862,65 €	14 630 €
16	Remboursement d'emprunts	9 800 €	9 611,93 €	
020	Dépenses imprévues	845,97 €	0 €	
18	Travaux Camping	12 000 €	0 €	
19	Travaux Castel de Valrose	21 700 €	4 751,63 €	14 630 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 500 €	2 499,09 €	
001	Résultat reporté	11 462,97 €		

TRAVAUX AU GITE CASTEL DE VALROSE

- Travaux de petite réfection dans une chambre et une salle de bain (réalisés).
- Connexion des chaudières au système de gestion centralisée à distance (RAR).

Section d'investissement

Recettes

N° de chapitre		Prévisionnel (BP - RAR 2022 - DM)	Réalisé 2023	RAR 2023
	TOTAL RECETTES	58 308,94 €	38 771,91 €	
1068	Excédent de fonctionnement (couverture d'autofinancement)	10 853,97 €	10 853,97 €	
13	Subventions d'investissement	11 309 €	0 €	sans objet
040	Opérations d'ordre entre sections	28 000 €	27 917,94 €	
021	Virement de la section de fonctionnement	8 145,97 €		

ABSENCE DE CREDITS DE REPORT

La subvention concernait la mise en accessibilité du camping. Elle ne fait pas l'objet d'un report.

Tableau de synthèse 2023

Section de fonctionnement

	DÉPENSES	RECETTES
Exercice 2023	159 077,41 €	205 367,26 €
Résultat de l'exercice 2023	+ 46 289,85 €	
Excédent des exercices antérieurs		35 945,97 €
Résultat de clôture 2023 (excédent final)	+ 82 235,82 €	

L'excédent final de fonctionnement (82 235,82 €) est destiné prioritairement à couvrir les besoins de financement de la section d'investissement.

Tableau de synthèse 2023

Section d'investissement

	DÉPENSES	RECETTES
Exercice 2023	16 862,65 €	38 771,91 €
Résultat de l'exercice 2023	+ 21 909,26 €	
Déficit des exercices antérieurs	11 462,97 €	
Résultat de clôture 2023	+ 10 446,29 €	
Restes à réaliser	14 630 €	
Déficit final	- 4 183,71 €	

L'excédent final de fonctionnement (82 235,82 €) est destiné prioritairement à couvrir les besoins de financement de la section d'investissement.

Affectation du résultat 2023

Le résultat de l'exercice 2023 fait l'objet d'une affectation au budget 2024 (sur le budget annexe « Gîte Castel de Valrose »).

Report en investissement (001)	10 446,24 € (résultat de clôture 2023 de la section d'investissement → recette d'investissement)
Affectation obligatoire à la section d'investissement (1068)	4 183,71 € (déficit final de la section d'investissement couvert par l'excédent final de la section de fonctionnement → recette d'investissement)
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (002)	78 052,11 € (excédent final de fonctionnement – affectation obligatoire à la section d'investissement → recette de fonctionnement)